



A *qui* le lait est-il destiné ?



Mode sans cruauté





Comme nous vous l'avons déjà annoncé dans notre précédent numéro, ces premiers six mois de l'année se sont déroulés avec une série d'initiatives. Confirmant l'importance que nous donnons toujours aux contacts avec les nouvelles générations, nous avons donné plusieurs conférences dans des lycées tessinois ; au-delà de nos frontières, nous continuons, en collaboration avec **I-CARE**, à sponsoriser des cours destinés aux chercheurs décidés à approfondir les nombreuses opportunités qui s'offrent à la recherche scientifique sans animaux : nous avons commencé avec un cours à l'université de Gênes (voir Orizzonti de décembre 2014), mais d'autres universités ont manifesté leur intérêt (vous trouverez en page 9 des détails sur la convention qui se tiendra à Bressanone). **Que du succès pour la conférence donnée par Aida Vittoria Éltanin sur les liens entre l'alimentation végétarienne et la santé que nous avons organisée à la Foire TISANA de Lugano, à laquelle nous avons participé avec un stand d'information. Un événement tout aussi important fut bien sûr le cortège de Zurich** (dont vous trouverez le compte rendu en page 5) qui a vu défiler de nombreuses personnes occupées à protester contre la vivisection. **Nous publions également une pétition contre les expériences pratiquées en Suisse sur les singes : si vous ne l'avez pas encore signée, vous avez encore le temps de le faire !** Nous avons aussi adhéré à l'initiative contre la vivisection à **l'université de Berne** : nous vous en communiquerons le résultat dans notre prochain numéro ainsi que sur les sites on-line ! **Le thème du choix végétarien sera prépondérant dans ce numéro d'Orizzonti**, avec un dossier sur les vêtements cruelty-free, et surtout sur la campagne (à laquelle nous avons adhéré) promue par l'Association PEA qui propose une critique documentée sur l'éthique de la consommation de lait. Sur le site www.asso-pea.ch vous trouverez toutes les informations (ainsi que la mention de quelques prochains événements importants). Sur la page suivante vous trouverez un tract que ce groupe animaliste a déjà fait distribuer en mai dernier en Suisse romande. Pour notre part, nous avons voulu ajouter encore un avis critique concernant la consommation de produits laitiers et de ses effets sur la santé.

Il ne nous reste plus qu'à vous inviter à poursuivre votre engagement et votre soutien, notamment en renouvelant votre abonnement, qui est d'une importance fondamentale pour nous permettre de poursuivre nos initiatives en faveur de tous les animaux ! Bonne lecture !

MAX MOLteni
PRÉSIDENT ATRA

sommaire

ANNÉE XXXVIII NR. 143 JUIN 2015

Le mythe du lait	03
Zugetive	05
Commentaire	06
Vivisection en Suisse	07
Recherche sans animaux	08
S'habiller sans cruauté	11
ATRA en action	15
Infos ATRA	16
Défense des animaux errants	17
La colline aux lapins	18
ATRA shopping	19
Notre catalogue	23

impresum

Orizzonti

Revue d'information pour les droits des animaux

Organe officiel de l'ATRA

Association suisse pour l'abolition de la vivisection

Editeur

ATRA, via Capelli 28, CH-6900 Lugano
Tel. 091 970 19 45 - Fax. 091 970 19 46
infoatra@bluemail.ch - <http://www.atra.info>

Horaire

Du lundi au vendredi : de 14.00 à 17.00 heures

Rédaction

Max Molteni, Natascia Gamba,
Massimo Tettamanti, Silva Martinelli

Traduction

Clotilde Favre

Collaborateurs externes

Elena Grisafi, Sabrina Piacente

Tirage

9.000 exemplaires

Abonnement annuel

Suisse	CHF	20.-	
Etranger UE	CHF	30.-	(Euro 20.-)
Extra UE	CHF	45.-	(Euro 30.-)

Publicité

1/1 page	CHF	1'000.-
1/2 page	CHF	600.-
1/4 page	CHF	300.-



Imprimerie

Tipografia Fontana SA - 6963 Pregassona

Imprimé sur papier écologique

Reproduction de textes et photos

permise à condition que la source soit citée



Pas de lait sans tuer des veaux

Des mamans séparées de leurs petits après la naissance

Chacun d'entre nous a déjà regardé des vaches dans des prés, et les a également aperçues sur les emballages de lait et laitages. Pourtant on connaît rarement le processus permettant d'avoir du lait. Nous croyons encore souvent que les vaches produisent naturellement ce liquide durant toute leur vie. En réalité, comme tous les mammifères, **les vaches doivent donner naissance à un petit pour produire du lait.** Peu après la naissance, **les éleveurs séparent les veaux de leur mère, même en Suisse.**

Lors de la séparation, beaucoup de vaches tentent de repousser celui qui veut prendre leur petit. Elles essaient de faire barrage avec leur corps pour le protéger, meuglent de désespoir. Certaines arrivent même à courir derrière le camion qui enlève leur veau. Des éleveurs reconnaissent que cette séparation peut causer une très grande souffrance. **Des mères continuent de mugir pendant des jours, voire des semaines. Toutes réclament leur petit** en une langue universelle qui n'a pas besoin d'être traduite pour être comprise. **Les vaches produisent ensuite du lait pendant environ sept mois** et, pour continuer de le faire après cette période, elles doivent à nouveau donner naissance à un veau, lequel leur sera encore enlevé. Le plus souvent, elles sont **inséminées** artificiellement tous les dix mois, et ceci jusqu'à leur mort. Les vaches sont souvent envoyées à l'abattoir très jeunes, à l'âge de 5 ans, quand elles deviennent moins productives. Si le veau est un mâle, il part à l'abattoir **une fois engraisé.** S'il s'agit d'une femelle, elle est généralement destinée à vivre le même calvaire que sa mère. Il en est de même dans les élevages bio.

Si le veau est un mâle, il part à l'abattoir **une fois engraisé.** S'il s'agit d'une femelle, elle est généralement destinée à vivre le même calvaire que sa mère. Il en est de même dans les élevages bio.

Laits végétaux Il y en a pour tous les goûts !

Soja en remplacement dans toutes vos recettes, en boisson froide ou chaude **Amande** le lait au goût riche et doux **Riz** le plus naturellement sucré **Quinoa, avoine, épautre** laissez-vous surprendre par les **nombreuses alternatives sans cruauté.** Remplacer le fromage, les yaourts, et autres produits laitiers ?

Simple et saines, de nombreuses alternatives végétales sont proposées en grandes surfaces, en magasins diététiques ainsi qu'en ligne.

PEA Pour l'Égalité Animale

CH - 1201 Genève
www.asso-pea.ch
info@asso-pea.ch

UNE INFORMATION DE PEA,
AVEC LE SOUTIEN DE ATRA



Les produits laitiers sont sans pitié

L'industrie laitière coupe souvent les cornes des vaches, des organes innervés et sensibles dont la mutilation peut provoquer des dommages physiques ou psychiques durables. Cette pratique nuit également à la hiérarchie sociale du troupeau. L'écornage se fait pour réaliser des économies, un animal sans cornes étant plus facile à détenir dans l'étable.

L'humain est le seul mammifère qui boit du lait à l'âge adulte

et qui élève des animaux d'une autre espèce pour consommer leur lait. Mais de nombreuses personnes s'en détournent et choisissent de consommer les laits végétaux. On sait maintenant que le calcium se trouve dans le chou, le brocoli, les amandes, le cresson, le persil, les dattes, les figues, le cacao, les oranges, les pistaches et même dans l'eau du robinet ou les eaux minérales. La Société Suisse de Nutrition confirme que l'on peut

vivre en parfaite santé sans consommer de lait de vache et qu'un mode d'alimentation sans ce produit « couvre les besoins de l'organisme ».

Pour d'autres informations sur l'industrie laitière : www.la-vache-qui-pleure.ch

SÉLECTION GÉNÉTIQUE DEPUIS DES DÉCENNIES, ON PERFECTIONNE LES «RACES À LAIT».

DE 4 L./JOUR EN 1950, LES VACHES PRODUISENT AUJOURD'HUI JUSQU'À 40 LITRES, SOIT 10 FOIS PLUS.

CETTE SURPRODUCTION EST LA CAUSE DE BIEN DES SOUFFRANCES ET MALADIES.

ESPÉRANCE DE VIE D'UNE VACHE...
NATURELLE : 20 ANS
DANS L'INDUSTRIE LAITIÈRE : 5 ANS
D'UN VEAU : 6 MOIS

LE LOBBY LAITIÈRE ORGANISE RÉGULIÈREMENT DES CAMPAGNES DE MARKETING QUI TAISENT LA SOUFFRANCE ET LA MORT ENGENDRÉES PAR LA PRODUCTION LAITIÈRE EN SUISSE. MAIS CELA NE SUFFIT PAS À FREINER LA PRISE DE CONSCIENCE GRANDISSANTE DE LA POPULATION.



Le [faux] mythe du lait

Il ne fait aucun doute que pour maintenir et soutenir l'intégrité de la structure osseuse du corps humain, il est indispensable de pouvoir compter sur un apport suffisant de calcium dans notre régime alimentaire, mais nous nous heurtons trop souvent à l'équation « calcium = produits laitiers », qui prétend que la consommation quotidienne d'aliments appartenant à cette catégorie de produits est indispensable.

C'est ainsi que nous sommes confrontés à une erreur gigantesque qui nous conduit à négliger le fait que c'est à cause de la consommation de tels aliments que nous absorbons aussi des substances qui portent atteinte à l'équilibre physiologique du calcium présent dans notre organisme.

Mais abordons le cœur du problème : considérons avant tout le fait que pas tous les aliments contenant du calcium assurent son assimilation directe par notre organisme, à savoir les **produits laitiers**. Ces derniers contiennent un taux de calcium plus élevé que les aliments végétaux riches en calcium. Mais **ils possèdent un taux d'absorption nettement inférieur comparé à celui des végétaux riches en calcium**.

Un exemple : le pourcentage d'assimilation du calcium présent dans le lait est de 32,1 tandis que celui des brocolis est de 61,3. Par ailleurs, par un simple examen d'urine, des données scientifiques prouvent qu'un excès de sodium et de protéines animales dans l'ensemble de l'alimentation liée à la consommation habituelle de produits laitiers, implique une augmentation de l'élimination du calcium par l'urine. Rien qu'avec

ce type d'affirmation, on pourrait réduire à néant le besoin diététique en produits laitiers mais, comme si cela ne suffisait pas, il n'existe pas de preuves scientifiques confirmant le besoin d'en consommer ; bien au contraire, la position des experts de la FAO/OMS, confirmée par les données scientifiques, montre les dommages que ces aliments peuvent causer à notre organisme d'un point de vue « structurel ». Reste en effet ce qu'on nomme le « **paradoxe du calcium** » qui met en évidence le fait que l'incidence de fractures osseuses (en particulier de la hanche) est incontestablement plus élevée dans les pays industrialisés où la consommation de calcium, et plus particulièrement de produits laitiers, est plus élevée que dans les pays où cette consommation est réduite.

Il est extrêmement simple d'atteindre un niveau de consommation suffisant avec une alimentation reposant sur des aliments d'origine végétale, le calcium étant présent dans

les légumes à feuilles vertes (épinards, brocolis, choux...); laits végétaux (soja ou autre); dans les fruits secs (amandes, noix, pistaches); fruits séchés (dattes, figues); les légumineuses (haricots, pois chiches) sarrasin, graines oléagineuses et dérivés (lin, sésame, crème tahin, gomasio); épices; algues et eaux minérales riches en calcium, ce qui exclut par conséquent le besoin de consommer des produits laitiers.

Par ailleurs, ce serait un paradoxe extrêmement illogique que notre organisme ait besoin d'une substance, le lait, qui, dans la nature, existe uniquement pour nourrir les mammifères nouveaux-nés jusqu'au sevrage et qui est propre à chaque espèce, c'est-à-dire qu'il a un contenu nutritionnel spécifique pour chaque espèce. **Le lait est indigeste après le sevrage, et cela vaut pour la grande majorité de la population mondiale.** Ce n'est que suite à une mutation génétique qui s'est produite il y a des milliers d'années qu'une partie de la population humaine est capable de digérer le lait, et même parmi ces personnes, un important pourcentage d'entre elles ont des problèmes plus ou moins graves quand elles consomment du lait : ventre gonflé, diarrhée, crampes, flatulences. Au-delà des besoins normaux en calcium, **les activités physiques constantes sont fondamentales pour la santé des os, sans compter la consommation de vitamine K, favoriser la prise de précurseurs de vitamine A (bêta-carotène), une quantité adéquate de vitamine D (exposition à la lumière du soleil ou, lorsque cela n'est pas possible, consommation de vitamine D sous la forme d'un complément alimentaire).** En outre, ainsi que nous l'avons vu, il est fondamental de réduire la consommation de sel.

Il est donc logique de conclure qu'une alimentation végétale est pleinement suffisante pour assurer les besoins en calcium du corps humain et qu'elle est même en mesure d'atténuer tout ce qui pourrait faire obstacle à l'absorption de calcium dans un régime fondé sur des produits d'origine animale.

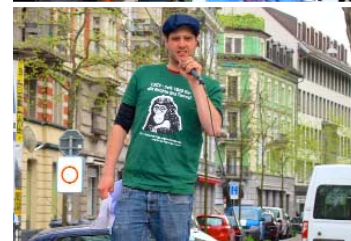


UNIS CONTRE LA VIVISECTION



Le Samedi 25 avril, plus de 400 personnes ont participé à la manifestation organisée par AGSTG, AGTMU, LSCV et ATRA à l'occasion de la Journée internationale contre la vivisection.

Un défilé très vivant quoique pacifique auquel nombreux passants curieux se sont unis pour manifester leur soutien. Nous avons marché depuis la Werdmühleplatz jusqu'à la Helvetiaplatz en scandant des slogans contre la vivisection. Arrivés sur cette place plusieurs discours ont été prononcés, parmi lesquels celui de notre consultant scientifique, le Dr. Massimo Tettamanti, qui a été souvent interrompu par des applaudissements de la part du public. La vivisection est une pratique cruelle qui n'apporte aucune réponse concrète : nous n'avons pas le droit de jouer avec notre santé en nous basant sur les réponses contradictoires apportées par les animaux (d'autant plus qu'ils sont déjà tellement différents les uns des autres !). N'oublions pas que chaque année, rien que dans notre petit pays, plus de 500'000 animaux (souris, chats, singes, chiens, etc.) meurent après avoir été affreusement torturés, ce qui est inacceptable ! La FDA américaine déclare que 92% de tous les médicaments testés sur les animaux s'avèrent par la suite dangereux pour l'homme. Quant à nous, en Suisse, nous finançons avec nos impôts la quasi-totalité de ces méthodes de recherche cruelles, dépassées et JAMAIS validées scientifiquement, en destinant néanmoins des ressources ridiculement réduites à soutenir et développer des méthodes scientifiques et modernes qui pourraient dès maintenant remplacer complètement et immédiatement l'emploi des animaux.



Il est grand temps de dire : cela suffit !
REJOIGNEZ-NOUS
et soutenez-nous en signant la pétition que vous trouverez en page 7

Expérimentation : peu de transparence en Suisse

Au nom d'une transparence proclamée, il existe l'obligation depuis l'année dernière de publier chaque trimestre sur le site de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) des informations détaillées sur les expériences sur les animaux pratiquées en Suisse. En analysant les données publiées à ce jour, nous nous sommes aperçus que la transparence n'est en réalité qu'une façade car les informations fournies sont tout sauf détaillées.

Voyons pour quelle raison. Avant tout, nous reproduisons ici intégralement le communiqué de presse qui présente ces nouvelles règles.

Plus de transparence sur les expérimentations animales réalisées.

Berna, 07.11.2014 - Depuis novembre 2014, à une cadence trimestrielle, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) fournit sur son propre site des informations détaillées concernant le titre et l'objectif des expérimentations sur les animaux ainsi que sur le niveau de charge qu'elles représentaient auparavant. Seules les publications des données détaillées faisaient partie intégrante de la révision de la législation en matière de protection des animaux, en vigueur depuis le 1er mai 2014. Auparavant, seuls étaient publiés les chiffres annuels dans le cadre des statistiques sur les expériences animales. La publication des données détaillées représente une partie intégrante de la révision de la législation en matière de protection des animaux du 1er mai 2014. Au sens de l'article 20a de la loi sur la protection des



animaux du 1er mai 2014, la confédération a l'obligation de publier des informations détaillées à la fin de toute expérimentation sur les animaux et ne peut plus se contenter à fournir des données statistiques relatives aux expériences autorisées. Dans les deux mois après la fin de l'expérimentation, les chercheurs sont tenus de fournir à l'Office vétérinaire cantonal, entre autres choses, le titre, l'objet et le but de l'expérience, sans compter le degré de douleur pour les animaux impliqués [art. 145 cpv. 2 lett. A et art. 245A de l'ordonnance sur la protection des animaux]. L'autorité cantonale chargée de la protection des

animaux vérifie les données fournies et les communique à l'OSAV. Chaque trimestre, depuis novembre 2014, l'OSAV publie sur son propre site les données relatives aux expériences animales menées à terme.

La divulgation de ces informations supplémentaires augmente la transparence, surtout par rapport au nombre d'animaux utilisés et à l'objectif des expériences.

(<http://www.blv.admin.ch/aktuell/01617/04492/index.html?lang=it&msg-id=55124>)

Nous sommes donc allés rendre visite au site de l'OSAV et nous avons consulté les données publiées.

<http://tv-statistik.ch/fr/exp-riences-termin-es/index.php>

A la place d'informations détaillées, nous avons trouvé :

- Titres, tels que par exemple : Régénérescence du système nerveux périphérique de la souris [Régénérescence du système nerveux de la souris]. **Le titre est vague et ne permet pas de comprendre les détails de l'expérimentation.**
- Cadre de l'étude. Toujours en tenant compte de l'exemple ci-dessus. [Neurologie] : l'information est superflue parce que rien qu'à partir du titre, on peut comprendre le sujet de l'étude, mais là encore une fois, **il manque une véritable description de l'expérience.**
- Le but de l'expérience, comme pour l'exemple ci-dessus : recherche fondamentale. Dans ce cas aussi, **toute explication sur l'objectif réel de la recherche est absente.**
- Enfin, **l'espèce animale utilisée (ex. souris) et le nombre d'animaux et le degré de souffrance.**

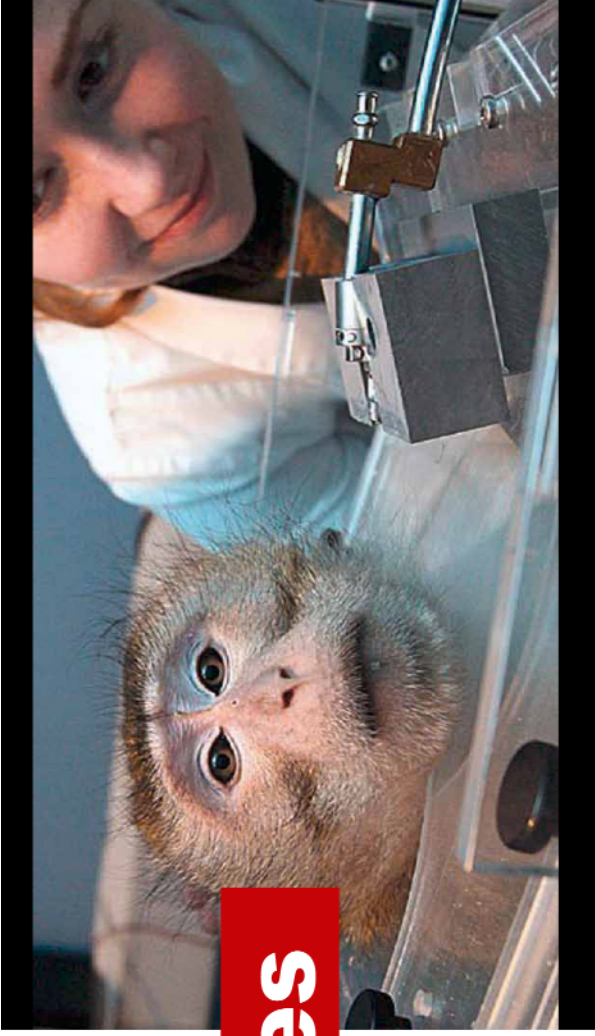
A titre de comparaison nous vous indiquons généralement les documents publiés relatifs à l'expérimentation animale en Italie et au Royaume Uni.

- Les prénoms et noms et le curriculum de tout le personnel qui participe à l'expérimentation. Ce qui est important car cela permet de comprendre quelles expériences ont déjà été pratiquées par les mêmes

SUITE À LA PAGE 16 >

Pétition

Stop aux expériences sur les primates !



Aux autorités cantonales, aux membres des commissions sur l'expérimentation animale et aux membres du Grand Conseil des cantons de Zurich, Fribourg et des deux Bâles ; au Parlement et au Conseil Fédéral, au Fonds National Suisse pour la recherche scientifique, aux chercheurs et industries concernés.

Tout comme nous, les primates sont des êtres sociaux, capables de sentiments, pouvant ressentir la peur et la douleur.

Par conséquent, nous avons l'obligation morale de ne pas les maltraiter, les capturer, les maintenir en captivité, les élever et pratiquer sur eux des expérimentations.

Les signataires de la pétition demandent de renoncer aux expériences sur les primates et de soutenir l'utilisation et le développement de nouvelles méthodes de recherches modernes, innovantes et sans animaux.

Prénom, Nom	Adresse	Signature	Recevoir des mises à jour*	Email
Anne Exemple	1 rue Théodore, 1205 Genève	A Exemple	<input checked="" type="checkbox"/>	anne.exemple@email.com
1			<input type="checkbox"/>	
2			<input type="checkbox"/>	
3			<input type="checkbox"/>	
4			<input type="checkbox"/>	
5			<input type="checkbox"/>	

Lancement de la pétition: 15 octobre 2014. **Déai de récolte des signatures : 15 octobre 2015.** Pétition online : bit.ly/StopptPrimatesversuche. La pétition peut être signée par chaque personne, indépendamment de l'âge, la nationalité et le lieu de résidence. **Retour des pétitions ou pour en obtenir des exemplaires supplémentaires :**

AG STG : Brisiweg 34, CH - 8400 Winterthur · T 052 213 11 72 · office@agstg.ch · www.agstg.ch
ATRA : via Capelli 28, CH - 6900 Lugano · T 091 970 19 45 · infoatra@bluemail.ch · www.atra.info
LSCV : CP 148, CH - 1226 Thonex · T 022 349 73 37 · admin@lscv.ch · www.lscv.ch

Merci d'avoir signé notre pétition. *Cochez cette case si vous souhaitez recevoir (email) des mises à jour concernant cette pétition.



LSCV

Ligue suisse contre la vivisection
et pour les droits de l'animal

AVIS ALLOCATION DE RECHERCHE

« Reconversion de l'expérimentation animale aux méthodologies espèce - spécifiques pour l'être humain »

L'association ATRA, qui depuis plus de 30 années s'oppose à l'utilisation d'animaux dans les laboratoires de recherche.

Décète :

La publication du présent avis de sélection en fonction des qualifications et des entretiens pour l'attribution des n° 4 subventions de recherche dans le domaine des sciences biomédicales.

« Reconversion de l'expérimentation animale aux méthodologies espèce - spécifiques pour l'être humain »

Art. 1 - Buts

- Les subventions de recherche sont attribuées à des chercheurs individuels ou des groupes de recherche, dans tous les cas présents dans les établissements suisses autorisés à effectuer de la recherche biomédicale, qui utilisent actuellement des méthodes qui, directement ou indirectement, utilisent des animaux.
- Les subventions de recherche sont destinées à couvrir les coûts de reconversion pour passer de l'expérimentation animale aux méthodologies espèce-spécifiques pour l'être humain.
- Les subventions de recherche ne peuvent pas dépasser la somme de CHF 20'000.- chacune.

Art. 2 - Attribution de la subvention

- Pour les sélectionnés, comme spécifié dans les articles suivants, il sera remis un chèque égal à 70% du coût de la reconversion pour démarrer le projet et le 30% restant à la fin.
- La date de début du projet ne doit pas être antérieure au 1er Septembre 2015.
- La date de la fin du projet est au plus tard le 31 Août 2016.

Art. 3 - Conditions d'admission

Pour participer à la sélection sont obligatoires, sous peine d'exclusion, les qualifications suivantes et le curriculum vitae :

- Licence/Doctorat.
- Curriculum scientifique-professionnel pour la conduite de la recherche.

Art. 4 - Dépôt des demandes et titres

La demande de participation à la sélection doit être adressée à : ATRA, via Capelli 28, 6900 Lugano et envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 30 Juin 2015 sous peine d'exclusion.

Dans la demande, le candidat doit déclarer sous sa propre responsabilité :

- La dénomination exacte du titre du projet de reconversion.
- Les données personnelles, date et lieu de naissance, adresse postale, numéro de téléphone et e-mail.
- Les qualifications académiques avec l'indication de l'Institution qui les a délivrées et la date de l'obtention des diplômes.

- Toutes autres qualifications académiques.
- Publications et documents de conférences.
- But de la recherche en cours et description des expériences sur les animaux actuellement utilisés avec la bibliographie essentielle.
- Les méthodologies n'utilisant PAS les animaux identifiés comme des améliorations pour atteindre l'objectif de la recherche.
- Les coûts nécessaires et suffisants pour la réalisation de la reconversion, ou, au moins, un projet, éventuellement à perfectionner, de tels coûts.
- Une éventuelle demande d'anonymat concernant la publication en ligne des chercheurs lauréats de l'allocation de recherche.
- Une déclaration, que l'éventuel vainqueur de l'allocation de la recherche, renonce définitivement à l'utilisation d'animaux.

Sur l'enveloppe devra être indiqué clairement la mention « Demande d'admission à la sélection pour l'allocation de recherche de reconversion de l'expérimentation animale aux méthodologies espèce-spécifiques pour l'être humain ».

Les résultats de l'évaluation seront communiqués aux participants d'ici le jour 31 Juillet 2015.

Art. 5 - Interdiction de cumul - Incompatibilité

L'allocation ne peut être cumulable avec une bourse d'étude quelque soit la raison pour laquelle a été conférée, sauf celles accordées par des institutions nationales ou étrangères utiles à intégrer, avec des séjours à l'étranger, des formations et les recherches.

Art. 6 - Résiliation

Au cas où le bénéficiaire de l'allocation ne poursuit pas l'activité prévue du programme de recherche sans justification valable, le contrat sera résilié.

Au cas où le bénéficiaire de l'allocation continue d'utiliser des animaux il sera demandé le remboursement du montant total payé jusque-là.

Art. 7 - Renonciation du titulaire de l'allocation de recherche

Le titulaire de l'allocation a le droit de renoncer à n'importe quel moment avant le paiement du premier versement.

Art. 8 - Règles finales et publication

Pour les questions non couvertes dans ce présent avis il est fait référence aux dispositions législatives en vigueur et aux règlements applicables en matière.

Cycles de conférences en Bressanone

DÉPARTEMENT D'INGÉNIERIE ET DE L'INFORMATION

Doctorats de Recherches en Bio Ingénierie

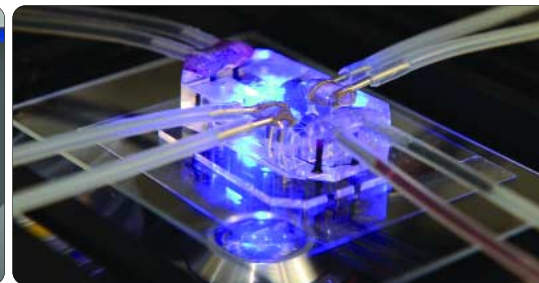
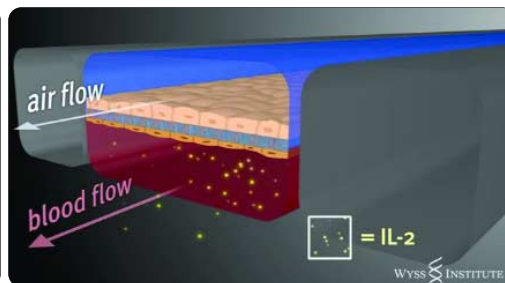
- Universités d'Ancône, Bologne, Florence, Gênes, Naples, Padoue, Pavie, Pise, Rome « La Sapienza », Rome Trois, Trieste
- Polytechniques de Milan et Turin
- Institut Italien de Technologie, Gênes
- Ecole Supérieure Sant'Anna, Pise
- Université Campus Bio-Medico, Rome

XXXIV ECOLE ANNUELLE

approches d'ingénierie pour le développement de méthodologies alternatives à l'expérimentation animale

Bressanone, 21-24 septembre 2015

*A la Maison de la Jeunesse de l'Université de Padoue
 Via Rio Bianco 6 - Bressanone (Bolzano)*



Objectif

La Bio ingénierie offre de nombreuses et importantes retombées pour l'homme et est par conséquent profondément liée aux caractères sociaux et éthiques. Un argument particulièrement discuté dans le cadre de l'éthique de la science est l'utilisation des animaux pour évaluer l'efficacité et la sécurité de nouveaux produits tels que médicaments et dispositifs médicaux. On a remarqué ces dernières années, grâce à l'augmentation du niveau de conscience aussi bien de la part de la communauté scientifique que de la société civile, un intérêt croissant de la part des législateurs européens à limiter régulièrement l'utilisation des animaux dans l'expérimentation scientifique. La 34ème école de Bio ingénierie se situe dans ce contexte. Celle-ci vise à informer les jeunes membres de la communauté sur ce que signifie aujourd'hui travailler avec des animaux dans le milieu industriel et/ou scientifique, montrant ainsi combien l'approche multidisciplinaire qui caractérise la Bio ingénierie peut contribuer à la réduction de l'emploi des animaux au moyen de la projection de systèmes d'ingénierie innovants et du développement de nouveaux paradigmes expérimentaux.

Responsables Scientifiques

Arti Ahluwalia, Centre de Recherche « E. Piaggio » et Département d'Ingénierie de l'Information, Université de Pise
Gianluca Ciardelli, Département d'Ingénierie Mécanique et Aérospatiale, Polytechnique de Turin
Isabella De Angelis, Institut Supérieur de la Santé, Rome

Organisateur

Claudio Cobelli, Département d'Ingénierie de l'Information, Université de Padoue

Informations

1. La **cotisation d'inscription** normale est de € 250,- si elle est versée au plus tard le 31 juillet 2015, ou de € 300,- si elle est versée plus tard. Une participation d'une journée est également prévue pour € 300,-.

Pour les étudiants du cours de Doctorat/Perfectionnement et Ecoles de Spécialisation, allocataires, boursiers, la cotisation est de € 120,- si elle est versée au plus tard le 31 juillet 2015, ou de € 140,- si elle est versée plus tard.

Pour les universitaires (qui peuvent prouver leur niveau), la cotisation est de € 80,- si elle est versée au plus tard le 31 juillet 2015, ou de € 100,- si elle est versée plus tard.

Une **cotisation de soutien** de € 1500,- est en outre prévue **pour les industries et les sociétés avec la possibilité d'inscrire 3 personnes**. L'inscription comprend le volume des rapports, édité par PATRON.

2. L'étudiant est invité à **compléter la feuille d'inscription on-line à l'adresse internet suivante** :

http://www.bioing.it/archiviodati/scuola_bressanone/BRESS14/index.html ou à la renvoyer (également par FAX) à : **Francesco Laghezza, Département d'Electronique, Information Bio ingénierie, Polytechnique de Milan, Via Golgi, 39-20133 Milan (Tél. 0223993364 ; Fax 02-23993397)**

francesco.laghezza.lo@gmail.com et verser la cotisation sur le c.c. au nom de **GRUPPO BIOMED**

à la **Caisse d'Epargne du Veneto, Agence no. 7, Via Belzoni, Padoue (IBAN.IT11 2062 2512 1070 7400 475309P)**.

Il est également possible de s'enregistrer sur place.

Le programme de l'Ecole se trouve sur la page WEB du Groupe National de Bio ingénierie à la rubrique

http://www.bioing.it/archiviodati/scuola_bressanone/BRESS14/programma.html

Des informations logistiques peuvent être obtenues auprès de l'Association Touristique de Bressanone,

Via Stazione 9, 39042 Bressanone [BZ], Tél. 0472-836401

Intervenants

Le cours se déroulera en italien et en anglais

Emilio Benfenati, Istituto di Ricerche Farmacologiche "Mario Negri", Milano

Monica Boffito, Dipartimento di Ingegneria Meccanica e Aerospaziale, Politecnico di Torino

Serena Danti, Dipartimento di Patologia Chirurgica, Medica, Molecolare e dell'Area Critica, Università di Pisa

Isabella De Angelis, Istituto Superiore di Sanità, Roma

Elena De Momi, Dipartimento di Elettronica, Informazione e Bioingegneria, Politecnico di Milano

Silvia Dotti, Istituto Zooprofilattico Sperimentale della Lombardia e dell'Emilia Romagna, Brescia

Gianfranco B. Fiore, Dipartimento di Elettronica, Informazione e Bioingegneria, Politecnico di Milano

Amir Ghaemmaghami, Faculty of Medicine & Health Sciences, University of Nottingham

Alessandro Giuliani, Istituto Superiore di Sanità, Roma

Serena Giusti, Centro di Ricerca "E. Piaggio", Università di Pisa

Thomas Klabunde, Sanofi-Aventis Deutschland, Frankfurt

Maria-Luisa Lavitrano, Dipartimento di Chirurgia e Medicina Traslazionale, Università di Milano-Bicocca

Massimo Lemma, Ospedale L. Sacco, Milano

Federica Madia, DG Joint Research Centre (JRC), EURL-ECVAM, Ispra

Roberta Marcoaldi, Istituto Superiore di Sanità, Roma

Sergio Martinoia, Dipartimento di Informatica, Bioingegneria, Robotica e Ingegneria dei Sistemi, Università di Genova

Simone Pollo, Dipartimento di Filosofia, Università di Roma, La Sapienza

Sabrina Pricl Fermeglia, Dipartimento di Ingegneria e Architettura, Università di Trieste

Alice Ravizza, Bioindustry Park Silvano Fumero, Torino

Gianni Soldati, Swiss Stem Cell Foundation, Lugano, Svizzera

Marco Viceconti, Insigneo Institute for In-Silico Medicine, University of Sheffield, UK

Federico Vozzi, CNR Istituto di Fisiologia Clinica, Pisa

Giovanni Vozzi, Dipartimento di Ingegneria dell'Informazione, Università di Pisa



Des vêtements

sans cruauté première partie

Il est évident que le principal secteur dans lequel le choix végétarien/végétalien s'applique le plus est le secteur de l'alimentation car il signifie respecter tous les animaux dans tous les domaines de notre vie et pas seulement lorsque nous sommes à table, mais aussi lorsque nous habillons ou que nous achetons des meubles. Il existe dans ce domaine plusieurs alternatives sans animaux, moins polluantes et plus respectueuses de la nature, que nous vous présentons dans ce dossier.

Matières végétales

Les tissus d'origine non animale se composent de fibres naturelles, synthétiques ou artificielles.

■ Les fibres naturelles

Parmi les fibres naturelles nous avons le coton, le lin, le chanvre, le lin, le jute et le kapok.

Le **coton** (sigle **CO**) est abondamment utilisé pour la fabrication de divers types de tissus, tant pour l'été que pour l'hiver. Pour les vêtements d'hiver notamment, rappelons le velours, la flanelle, la soutache, la futaine. Sous ses diverses formes, y compris la soutache, on peut aussi trouver le fil qui permet de tricoter des pullovers, des écharpes et bien d'autres articles.

Le **lin** (sigle **LI**) est bien connu comme tissu pour l'été, pour la réalisation aussi bien de vêtements d'été que de lingerie appréciée pour la maison.

Le **chanvre** (sigle **CA**) est une plante extrêmement souple dont on peut confectionner une infinité de produits. Comparé au coton, les plantations de chanvre requièrent un minimum d'espace pour un maximum de matière première en raison de la hauteur de la

plante : on n'utilise pas seulement une petite partie de la plante, mais la tige entière, d'où un impact de production écologique réduit. Son utilisation pour l'habillement est de plus en plus courante à cause de ses caractéristiques particulières : le fil de chanvre rend les vêtements frais en été et chauds en hiver ; et il est solide et doux au toucher. De nos jours, de nombreux articles « alternatifs » présentés dans les catalogues sont des vêtements en chanvre biologique, qu'il s'agisse de vêtements ou d'accessoires.

Le **jute** (sigle **JU**) provenant d'une plante de la même famille que le chanvre, est une fibre textile tout aussi écologique dès lors que l'on utilise aussi la totalité de sa tige. Le jute se cultive principalement en Inde et dans les pays proches comme le Népal, la Thaïlande, le Pakistan. Le tissu qui en est issu est très résistant, plutôt raide et rugueux et on l'utilise pour confectionner des sacs, des ceintures et des chapeaux.

Le **kapok** (sigle **KP**) est la fibre naturelle la plus légère qui existe et cette caractéristique a fait qu'on a longtemps cru impossible de la filer. En effet, on a estimé jusqu'à récemment que son utilisation se limitait à rembourrer matelas et courtes-pointes, mais aujourd'hui plusieurs usines de vêtements ont introduit le kapok dans leurs collec-



tions, produisant surtout des pantalons. C'est une fibre entièrement biologique puisqu'elle pousse spontanément en pleine nature. Le kapok est particulièrement indiqué pour ceux qui souffrent d'allergies.

■ Les fibres artificielles

Il s'agit de fibres synthétiques, mais réalisées à partir de matières présentes dans la nature comme la cellulose. Il en existe plusieurs variétés, très appréciées pour leur douceur et du fait qu'elles sont économiques.

La **Viscose** (sigle **VI**) ou rayonne est un tissu très semblable à la soie qui est élaboré à partir de pulpe de bois. Les vêtements en viscose sont très courants, surtout les vêtements pour femmes comme les robes, les blouses, etc. Il s'agit d'une matière versatile qui se prête à de multiples utilisations, tant pour l'été que pour un climat plus frais.

Le **modal** (sigle **MD**) est une fibre produite par l'élaboration du bois de fayard et le tissu qui en résulte est de plus en plus utilisé dans l'habillement en y ajoutant du coton pour en améliorer la qualité. A la différence du coton, le modal rétrécit et déteint beaucoup moins, il est absorbant et extrêmement doux, raison pour laquelle il est fréquemment utilisé dans la fabrication de linge de corps et de bain. On peut aussi le trouver mélangé à d'autres fibres comme le coton, la viscose, etc. pour la production de chandails très doux qui, contrairement à la laine, ne forment pas de bouloches et restent comme neufs pendant beaucoup plus longtemps, même après plusieurs lavages. Le **Micromodal** est une variante qui fait appel à des fibres très fines et légères qui le rendent encore plus confortable et qui sèchent plus rapidement.



L'**acétate** (sigle **AC**) est un tissu synthétique dérivé de la fabrication de la cellulose du bois et il est abondamment utilisé dans la fabrication des maillots de bain, des sous-vêtements, des blousons et vêtements imperméables. Souple et brillant, il est moins léger et plus résistant que la soie, même s'il est doté de propriétés absorbantes. Il résiste aux frottements, ne rétrécit pas et sèche rapidement.

Le **Lyocell**, ou tencel (sigle **LO**) est lui aussi issu de la cellulose du bois, mais cette fois du bois d'eucalyptus. Ce tissu est résistant et ne rétrécit pas comme le coton. Il est absorbant et d'aspect lisse et fluide. Son processus de produc-

tion est peu polluant : les solvants utilisés ne sont pas toxiques et totalement recyclables. Raison pour laquelle cette fibre cellulosique est considérée comme étant la plus compatible avec l'écologie. **En 2000, l'Union Européenne a récompensé ce processus de fabrication par l'Environmental Award dans la catégorie « Technologies pour un développement durable ».** Au cours de ces dernières années, un nombre toujours plus important de marques et de maisons de mode l'utilisent pour une gamme de plus en plus large de vêtements, depuis les pantalons jusqu'aux tricots.

La **fibre de bambou** donne des tissus extrêmement doux, comparables (selon le tissage) à la fibre du cachemire et de la soie. Elles sont particulièrement résistantes et absorbantes. La culture du bambou compte avant tout parmi les plus durables pour l'environnement, dès lors que les plantes peuvent croître dans des espaces très limités et dans des conditions atmosphériques peu favorables et avec peu d'irrigation. Grâce à ses propriétés antibactériennes, l'emploi de pesticides est superflu.

Le **cupro** (**CU**) (bemberg-cupro) est lui aussi un produit issu de la fibre de cellulose et a été découvert dans les premières années du siècle dernier.

Les **microfibres** (sigle **MF**) peuvent être obtenues à partir des fibres synthétiques (polyester, acrylique) ainsi que des fibres artificielles telles que la viscose. Les tissus en microfibre sont utilisés pour le linge de corps, les bas et les vêtements techniques, grâce à leur légèreté et leur porosité. Elles trouvent aujourd'hui une large utilisation dans le secteur des bas, ainsi que pour les empeignes et pour les housses et les renforcements plantaires.

La **Ramie** (sigle **RA**) - ou ortie de Chine - est une fibre végétale provenant d'une plante de la famille des Urticacées. Elle n'est pas encore très connue, bien qu'elle ait été utilisée depuis des milliers d'années en Orient. Ces dernières années elle a été utilisée pour des vêtements, surtout mélangée à du coton. Les fibres de ramie ont une irrégularité très semblable à celle du lin, mais sont plus robustes tout en étant plus souples.

■ Les fibres synthétiques

Les fibres synthétiques sont obtenues à partir de composés chimiques issus du pétrole : il s'agit du polyester,

du polyamide, de l'élasthane, de l'acrylique et de modacrylique.

Le **polyester** (sigle **PL**) est une fibre très légère mais très résistante à l'usure. Confortable et souple, il ne se déforme pas ni ne rétrécit au lavage, et sèche rapidement. Il maintient la chaleur corporelle et absorbe si peu l'humidité que le tissu semble imperméable et résiste aux salissures tout en évitant la moisissure et les bactéries. Le polyester est utilisé aussi bien à l'état pur que mélangé à d'autres fibres, pratiquement dans tous les secteurs, depuis tous les types de vêtements (il est notamment adapté aux vêtements de sport), à des sacs, des accessoires (mode, auto, médecine, navigation, matériaux d'emballage, etc.) et du mobilier (couvertures, rideaux, divans, revêtements de sol, etc.)

Depuis les années '80 le polyester, sous le nom de **Polaire** a petit à petit trouvé une large utilisation dans l'ameublement domestique et des accessoires tels que niches et vêtements pour chiens. Digne d'attention : le polaire est produit à partir de plastique recyclé, généralement des bouteilles.

Le **polyamide** (sigle **PA**) fait partie d'une vaste catégorie de polymères (tout comme le polyester) qui comprend plusieurs fibres (parmi lesquelles aussi le nylon) avec une composition chimique très semblable, mais qui se différencie considérablement au niveau des caractéristiques mécaniques. Quant au secteur textile courant, les tissus de polyamide présentent diverses caractéristiques telles qu'une grande résistance à l'usure, facile à teindre et à manipuler, aux couleurs résistantes et une bonne élasticité. Par contre il résiste mal à des températures élevées qui doivent être évitées lors du lavage et du repassage. On l'utilise surtout pour la production d'articles de sport spécialisés tels que combinaisons pour le cyclisme, blousons coupe-vent, blousons de sport, mais il est utilisé aussi avec succès dans la fabrication de maillots de bain, de bas et de collants, de sacs, etc.

L'**élasthane** (sigle **EA**) est une fibre mixte contenant 85% de polyuréthane. Elle est utilisée pour conférer de l'élasticité au tissu, ce qui le rend beaucoup plus confortable. C'est une fibre très légère et résistante au frottement ; lisse et souple, elle ne crée aucune électricité statique. Elle se trouve souvent associée en petites quantités à d'autres fibres,

pour réaliser toutes sortes de produits dits « stretch ». Elle convient parfaitement à tous les types de vêtements, depuis le linge de corps jusqu'aux vestes en passant par les articles de sport et de toilette, mais elle est également utilisée pour l'ameublement sous forme de draps et de couvre-lits.

L'**acrylique** (sigle **PC**) est la fibre synthétique qui ressemble le plus à la laine et sert dans bien des domaines. Il confère élasticité et volume aux tissus et est largement utilisé seul ou avec d'autres fibres, qu'elles soient naturelles ou non, ou encore pour les vêtements (surtout les lainages, les vêtements de corps, les bas et fourrures synthétiques), que pour les rideaux, couvertures, etc. Comparée à la laine, la fibre acrylique offre une résistance supérieure et ne forme pas de bouloches, ne subit pas d'usure de frottement, et ne craint ni les mites ni la moisissure.

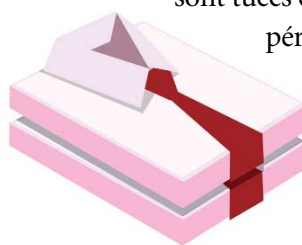


Le **modacrylique** (sigle **MA**) est une fibre légère mais résistante qui ne rétrécit pas. Elle est antistatique, anti-poussière, ignifuge, antibactérienne et coupe-vent. En raison de ses propriétés ignifuges, elle est utilisée tant pour l'ameublement (rembourrage et rideaux) que pour les lieux publics exigeant des matériaux ignifuges. Dans le secteur de l'habillement, c'est un des tissus les plus utilisés pour la fabrication de fourrures écologiques, soit seul soit mélangé avec d'autres fibres synthétiques (acrylique et polyester) ou naturelles comme le coton mais il est aussi largement utilisé pour les vêtements professionnels (protection contre les accidents).

Fibres cruelles : Soie

La **soie** n'est pas une matière exempte de « cruauté » car elle est issue du monde animal. Elle provient en effet des cocons du ver à soie qui est la chenille d'un papillon appelé Bombyx Mori. Comme pour toutes les chenilles, à un certain moment de sa vie, le ver construit son cocon en prévision de sa transformation en papillon, qui pourtant ne se produira jamais parce que, s'il devait sortir de son cocon, celui-ci ne serait jamais plus utilisable pour produire de la soie ; si bien que les chenilles dans leur cocon sont tuées en les soumettant à de fortes températures. Certains soutiennent qu'il

existe une soie « sans cruauté », appelée aussi « soie ahimsa », mais en réalité il n'existe au-



cune soie « sans cruauté », c'est-à-dire n'impliquant aucune mort animale. Il est vrai que la soie appelée « sans cruauté » est obtenue sans séchage du cocon contenant la chenille, en laissant sortir le papillon pour ensuite produire la soie, mais ce que les producteurs de ce type de soie se gardent bien de dire, c'est que le papillon Bombyx Mori est aveugle, incapable de voler et de survivre dans la nature. Il s'agit d'une espèce sélectionnée spécialement par l'homme pour la production de la soie, et le destin de cette espèce d'insecte est donc scellé : les papillons vont donc naître, construire leur cocon puis mourir. Cela ne change pas grand-chose s'ils sont tués dans leur cocon ou si on les laisse sortir puis mourir. S'ils sortent avant, leur seule perspective est de déposer leurs œufs afin de faire naître les chenilles de la génération suivante. Mais pas seulement : les larves à peine nées n'arrivent pas à trouver à se nourrir puisqu'elles ne sont pas dans leur milieu naturel mais dans un élevage où elles se trouvent entassées dans un espace réduit, si bien qu'elles meurent presque toutes. Voilà donc pourquoi il n'existe pas de soie sans cruauté : la soie est toujours à éviter. Le fait que ces animaux sont des insectes ne nous autorise certainement pas à provoquer sciemment leur mort. A la place, nous pouvons utiliser divers types de tissus synthétiques.



Les alternatives à la soie

La **soie artificielle**, dans ses différentes versions, a été produite à partir de la dernière décennie du dix-neuvième siècle en utilisant la rayonne, le nylon, le coton, le polyester ou le bambou qui permettent d'obtenir un tissu semblable à la soie, aussi bien par son aspect que par son toucher, mais beaucoup moins cher. Les premières soies artificielles étaient réalisées à partir de fibre de cellulose et mises sur le marché sous le nom de viscose, et plus

tard sous le nom de rayonne ou viscose de rayonne. Dès les années 30 apparaît le nylon qui ressemble moins à de la soie mais est plus pratique et fonctionnel, notamment pour les collants.

De nos jours, la soie artificielle est fabriquée avec de la rayonne, du coton mercerisé (obtenu grâce à une élaboration à base de soude caustique), du polyester, du bemberg-cupro, de l'acétate, ou d'une combinaison de ces matières. Mais c'est à partir de la rayonne que l'on obtient une matière qui se rapproche le plus de la soie, mais elle est plus chère. La rayonne est très douce, elle a un joli tomber, est confortable, ne fait pas transpirer et son prix est raisonnable. En outre elle est facile à travailler et peut se combiner avec d'autres fibres, naturelles ou synthétiques. C'est un tissu semi-synthétique, produit à partir de cellulose, donc d'origine végétale. Bien qu'elle subisse divers processus qui donnent lieu à divers types de tissus : challis, jersey, shantung, organza, rayonne de viscose, acétate, cuprammonium, nitrocellulose (dite aussi rayonne charbonnet), différentes selon leur procédé de fabrication et les caractéristiques du tissu. Au cours de ces dernières années, l'intérêt pour les nouvelles fibres alternatives à la soie a grandi, plus techniques et avec un résultat final plus proche de l'original tel que la viscose de bambou, le tencel et la soie de soja, obtenue à partir des déchets issus de la fabrication des pousses de soja. **Il s'agit d'une alternative écologiquement durable, totalement naturelle et biodégradable**, qui reproduit les caractéristiques de la soie, qui ne se chiffonne pas ni ne rétrécit au lavage. C'est la solution la plus prometteuse pour l'avenir, mais elle a déjà une longue histoire : elle a été développée à partir des années 30 sous le nom d'Azlon à l'initiative d'Henry Ford, mais la fibre qui a gagné cette guerre commerciale fut le nylon et la soie de soja fut écartée.

SOURCE :
« S'HABILLER VÉGÉTALIEN », EDITION AGIREORA EN COLLABORATION AVEC STILETICO (PREMIER SITE ITALIEN DE RECENSEMENT ET DE RÉFÉRENCES SUR LA MODE CRUELTY FREE) - WWW.STILETICO.COM

ATRA shopping

LE BÉNÉFICE DE NOS VENTES EST ENTIÈREMENT DESTINÉ À LA CAUSE DES ANIMAUX



DE LA FABRIQUE À LA FOURCHETTE : Savez-vous ce que vous mangez ?

Un guide de 100 pages, rempli d'informations, de réflexions, d'approfondissements, de données statistiques et de conseils pratiques, pour tous les lecteurs: à commencer par ceux et celles qui ignorent tout de « l'alimentation » et de ce qu'elle cache, jusqu'à ceux et celles qui sont déjà informés mais qui souhaitent en savoir plus et à ceux et celles qui ont déjà entamé une recherche mais qui ont besoin de conseils plus détaillés.



CHF 12.-

Compte-rendu activités ATRA

Par ordre chronologique, quelques-unes des actions entreprises par notre association au cours des derniers mois

■ FEVRIER 2015

26 février - Lugano : stand d'information ATRA à l'occasion de la projection du film documentaire « Cowspiracy ».

■ MARS 2015

17-18 mars - Berlin : participation à la convention « Lab on a Chip European Congress & Microfluidics » sur les nouvelles technologies pouvant être appliquées à la recherche.

21 mars - Lugano : stand d'information ATRA contre l'abattage des agneaux pour les fêtes de Pâques.



21 mars - Aux Reussilles : cours sur le comportement des lapins organisé par la Colline aux lapins avec la collaboration de Medianimal.

24 mars - Bellinzone : conférence donnée au Lycée sur la vivisection et l'alimentation végétarienne.

25/28 mars - Neuchâtel/La Chaux de Fonds : campagne de Pâques contre l'abandon des lapins lancée par la Colline aux lapins dans les centres Coop de la Maladière et des Entilles.



30-31 mars - Pise : récupération d'animaux de laboratoires universitaires.

■ AVRIL 2015

9-10-13 avril - Ferrare : récupération d'animaux de laboratoires universitaires.

20-22 avril - Mendrisio : conférence au Lycée sur la vivisection et l'alimentation végétarienne et le lien entre les violences domestiques et les violences contre les animaux.

21 avril - Lugano : conférence au Lycée sur la vivisection

23-26 avril - Lugano : stand d'information ATRA lors de la Foire du bien-être TISANA.



25 avril - Zurich : participation à la manifestation contre la vivisection organisée par ZUGETIVE.

26 avril - Lugano : dans le cadre de Tisana, conférence par Aida Vittoria Éltanin sur le lien entre alimentation et maladies (notamment maladies de la femme).

25-26 avril - Aux Reussilles : cours de formation sur les lapins pour les

opérateurs en zoothérapie, organisé par la Colline aux lapins, avec la collaboration de Medianimal.

■ MAI 2015

2 mai - Lanzo d'Intelvi : participation à la transhumance estive des chevaux du Bisbino.

2 mai - Morges : stand d'information sur les lapins au marché de Morges.

7 mai - Bolzano : conférence sur la vivisection par Massimo Tettamanti

15 mai - Lugano : stand d'information ATRA à l'occasion d'une soirée « benefit » de Sea Shepherd.

30-31 mai - Bedizzole (BS) : en collaboration avec « The fool on the hill », deux journées dédiées aux chevaux, à la vivisection, à l'alimentation végétarienne et au lien entre violences domestiques et violences envers les animaux.

■ JUIN 2015

14 juin - Montreux : pique-nique au refuge SOS lapins.

15 juin - Brescia : conseils d'expert de Massimo Tettamanti lors du procès de Green Hill.

souhaitez-vous participer à nos activités ?

POUR ÊTRE TENUS AU COURANT DES DIVERS RENDEZ-VOUS
vous pouvez consulter notre site : www.atra.info
contacts : infoatra@bluemail.ch

POUR LES RENDEZ-VOUS DE LA DÉLÉGATION
de la Suisse italienne (CdA) : www.centroanimalista.ch
contacts : infocda@bluemail.ch

POUR LES ACTIONS EN SUISSE ROMANDE, VOUS POUVEZ
consulter les sites : www.borta.org / www.lausanimaliste.org
contacts : atra_ne@greenmail.ch / inform@lausanimaliste.org

Expérimentation : peu de transparence en Suisse

SUITE DE LA PAGE 6 >

personnes et d'évaluer le nombre d'animaux qui ont déjà été tués sans parvenir à aucun résultat (étant donné qu'il n'y a jamais de résultats pouvant être extrapolés à l'homme). Il est en outre obligatoirement exigé de la part du vivisecteur qu'il dise s'il est au courant qu'il existe d'autres méthodes de substitution au modèle animal et de connaître la raison pour laquelle il n'utilise pas cette méthode. Il est ainsi possible d'évaluer l'attention que les vivisecteurs accordent à d'autres méthodes de recherche sans animaux, et s'ils les ont au moins essayées ou si, comme cela se produit souvent, ils les ignorent complètement.

- Le lieu où ces expériences sont pratiquées (adresse exacte, ce qui permet d'établir un contact pour l'éventuel envoi de propositions de méthodologies sans animaux.
- Titre du projet, même s'il est vague. comme en Suisse, mais les indications données permettent au moins de connaître tous les détails de l'expérience.
- Une description des objectifs du projet.
- Durée de l'expérimentation.
- Les animaux utilisés (y compris l'espèce utilisée et le nombre), y compris le lieu de provenance des animaux (établissement fournisseur externe).

- Une description détaillée de l'expérience.
- Type de souffrances infligées.
- Liste et description de l'emploi ou non d'anesthésiques
- Modalités de mise à mort.
- Divers articles de revues scientifiques spécialisées sur les expériences déjà réalisées.

Vous vous êtes déjà rendu compte qu'il y a des différences énormes entre la Suisse et d'autres pays en ce qui concerne l'accès aux données concernant la vivisection. **Pour ceux qui, comme nous, croient à la l'abolition totale de la vivisection et qui promeuvent l'utilisation de technologies innovantes sans recours aux animaux, il devient pratiquement impossible de mettre fin à de telles expériences dans les laboratoires suisses sans disposer d'informations détaillées.** Contrairement à ce qu'affirme le législateur, **cette norme ne répond en fait absolument pas aux intérêts des animaux ni au droit du public de savoir comment est dépensé l'argent public, mais protège uniquement les intérêts des vivisecteurs.**

MASSIMO TETTAMANTI
CONSULTANT SCIENTIFIQUE ATRA

campagne bonnements

AVEZ-VOUS RENOUVELÉ VOTRE ABONNEMENT ? FAITES UN PETIT GESTE POUR NOUS SOUTENIR !

Recevoir Orizzonti chez vous pendant une année ne vous coûte que :
CHF 20.- pour la Suisse, / CHF 35.- (Euros 20.-) pour le reste de l'Europe,
CHF 45.- (Euros 30.-) pour les pays extra-européens.

CE PRIX S'ENTEND POUR UNE ANNÉE SOLAIRE ET EST VALABLE À PARTIR DU JOUR DU VERSEMENT.
VOTRE CONTRIBUTION NOUS PERMET DE COUVRIR LES FRAIS D'IMPRESSION ET D'EXPÉDITION.

COTISATION MEMBRE ACTIF

Pour ceux qui souhaitent nous soutenir de façon plus concrète et devenir **MEMBRE ACTIF ATRA**, la **cotisation annuelle**, qui **comprend l'abonnement d'un an à Orizzonti** et la possibilité de participer à l'assemblée annuelle de notre association se monte à **CHF 100.-** (indiquer sur le bulletin de versement le mot MEMBRE ACTIF)

AVIS IMPORTANT

Tous ceux et celles qui font un don à notre association sont automatiquement inscrits sur la liste des abonnés à Orizzonti. Ils peuvent ainsi rester constamment informés de la manière dont les fonds récoltés sont investis.

Les personnes qui ne désirent pas recevoir Orizzonti sont priées d'écrire sur le bulletin de versement « PAS DE JOURNAL », ce qui nous permettra d'éviter des dépenses inutiles d'affranchissement et d'expédition.

NOUS AVONS BESOIN
DE VOTRE AIDE
POUR POURSUIVRE
LA LUTTE EN FAVEUR
DE NOS AMIS
À 4 PATTES!



ATRA INFO HORAIRES D'OUVERTURE

Notre **secrétariat 091 970 19 45** est à votre disposition **du lundi au vendredi de 14.00 h à 17.00 h**. Pour les communications urgentes, vous pouvez nous contacter par **fax 091 970 19 46** ou par e mail **infoatra@bluemail.ch**. Qui préfère nous écrire, notre adresse est la suivante : **ATRA, via Capelli 28, 6900 Lugano**



Vous vivez en appartement : ADOPTEZ UN CHAT FIV !

« Adoptez un chat FIV (ou FELV) » a été une des premières campagnes d'information lancées par le GAR afin de chercher à éradiquer le mythe qui condamnait les chats atteints de ce virus à être supprimés. Cela n'a pas été simple de convaincre les gens que ces chats peuvent eux aussi mener une vie tout à fait normale ; mais avec le temps notre message a finalement été accepté. Le témoignage que nous vous transmettons ici raconte justement l'histoire de l'un de ces chats, Sirio, qui s'est révélé positif au FIV mais qui a malgré tout réussi à trouver un foyer et un propriétaire aimant qui prend soin de lui. Nous espérons qu'en lisant cette histoire, d'autres personnes auront envie d'adopter un chat FIV positif.



« Mon nom est Victor et je suis né à Madrid. Il y a six ans j'ai quitté mon pays pour changer de vie ; j'ai vécu à Paris et à Londres, puis je suis arrivé en Suisse où j'ai emménagé à Lugano il y a deux ans. Il m'est arrivé souvent, au cours de ces années, de me sentir un peu seul. C'est normal quand on s'éloigne de tout ce qu'on connaissait et qu'on cherche à s'en sortir dans de nouveaux pays dont il arrive qu'on ne connaisse même pas la langue. Je pense que c'est la raison pour laquelle j'ai commencé à avoir l'envie de prendre un animal de compagnie. Un de mes amis a un très beau chat de race Bleu russe et j'ai eu envie de m'en acheter un car il me plaisait beaucoup, si beau et élégant. Un jour je me suis rendu dans un magasin où il y avait un rayon spécial, le « coin des animaux à la recherche d'un nouveau foyer ». Ils avaient tous été abandonnés. Certains étaient vieux, d'autres un peu trop gras, mais tous avaient un regard infiniment triste. Ce magasin était plein de monde mais tous les regards ne portaient que sur les chatons avec lesquels les gens jouaient, les prenaient dans leurs bras, tandis que les autres étaient ignorés, personne ne les regardait. A ce moment-là je me suis rendu compte que c'était stupide et même cruel d'acheter un chaton alors que tellement d'autres n'avaient pas de foyer. J'ai fait une recherche sur internet et ai trouvé le site du GAR sur lequel j'ai vu la photo d'un beau grand chat du nom de Sirio, surnommé « le chat qui rit », et en effet, on pouvait voir que Sirio affichait un beau sourire. Sirio ne trouvait personne pour l'adopter parce qu'il était FIV positif, et il semblait que personne n'en voulait parce que les gens cherchent un chat « parfait ». Mais pour moi ce chat était parfait ! Je n'avais jamais entendu parler du virus FIV, mais quand j'ai su que les chats FIV positifs ne devaient pas avoir la possibilité de sortir à l'air libre pour ne pas risquer de contracter une autre maladie, j'ai tout de suite compris que lui et moi allions former le couple idéal. J'habite dans un appartement et l'idée d'avoir un chat ne pouvant pas sortir et jouir de la liberté me rendait un peu triste. Mais pour Sirio cette condition était idéale. Au début j'étais un peu inquiet car je n'avais aucune idée de ce que signifiait le fait de s'occuper d'un chat FIV positif, mais les bénévoles du GAR m'ont donné plein d'informations sur la manière de m'occuper au mieux de Sirio. En l'espace d'une quinzaine de jours Sirio s'est installé dans mon appartement. Nous vivons ensemble depuis septembre 2014 et nous nous entendons très bien. Lorsque je rentre du travail il court vers la porte et me fait un grand sourire comme celui de la photo ; dès que je m'assieds sur le divan ou sur une chaise, il saute sur mes genoux. Quand l'heure du coucher approche, il se précipite sur le lit et le plus souvent il dort dans mes bras ! Il ronronne beaucoup et réussit toujours à me faire comprendre ce qu'il veut et ce dont il a besoin, mais la chose la plus extraordinaire, c'est que lui aussi comprend mon humeur : quand je suis triste ou agité, il le sent et vient me faire des câlins. Jamais je n'aurais pensé qu'un être aussi petit puisse me rendre aussi heureux. Je me demande parfois si en réalité, c'est moi qui ai adopté un chat dans le besoin ou si ce très beau chat a adopté un humain qui se sentait seul. »

Un de mes amis a un très beau chat de race Bleu russe et j'ai eu envie de m'en acheter un car il me plaisait beaucoup, si beau et élégant. Un jour je me suis rendu dans un magasin où il y avait un rayon spécial, le « coin des animaux à la recherche d'un nouveau foyer ». Ils avaient tous été abandonnés. Certains étaient vieux, d'autres un peu trop gras, mais tous avaient un regard infiniment triste. Ce magasin était plein de monde mais tous les regards ne portaient que sur les chatons avec lesquels les gens jouaient, les prenaient dans leurs bras, tandis que les autres étaient ignorés, personne ne les regardait. A ce moment-là je me suis rendu compte que c'était stupide et même cruel d'acheter un chaton alors que tellement d'autres n'avaient pas de foyer. J'ai fait une recherche sur internet et ai trouvé le site du GAR sur lequel j'ai vu la photo d'un beau grand chat du nom de Sirio, surnommé « le chat qui rit », et en effet, on pouvait voir que Sirio affichait un beau sourire. Sirio ne trouvait personne pour l'adopter parce qu'il était FIV positif, et il semblait que personne n'en voulait parce que les gens cherchent un chat « parfait ». Mais pour moi ce chat était parfait ! Je n'avais jamais entendu parler du virus FIV, mais quand j'ai su que les chats FIV positifs ne devaient pas avoir la possibilité de sortir à l'air libre pour ne pas risquer de contracter une autre maladie, j'ai tout de suite compris que lui et moi allions former le couple idéal. J'habite dans un appartement et l'idée d'avoir un chat ne pouvant pas sortir et jouir de la liberté me rendait un peu triste. Mais pour Sirio cette condition était idéale. Au début j'étais un peu inquiet car je n'avais aucune idée de ce que signifiait le fait de s'occuper d'un chat FIV positif, mais les bénévoles du GAR m'ont donné plein d'informations sur la manière de m'occuper au mieux de Sirio. En l'espace d'une quinzaine de jours Sirio s'est installé dans mon appartement. Nous vivons ensemble depuis septembre 2014 et nous nous entendons très bien.

Lorsque je rentre du travail il court vers la porte et me fait un grand sourire comme celui de la photo ; dès que je m'assieds sur le divan ou sur une chaise, il saute sur mes genoux. Quand l'heure du coucher approche, il se précipite sur le lit et le plus souvent il dort dans mes bras ! Il ronronne beaucoup et réussit toujours à me faire comprendre ce qu'il veut et ce dont il a besoin, mais la chose la plus extraordinaire, c'est que lui aussi comprend mon humeur : quand je suis triste ou agité, il le sent et vient me faire des câlins. Jamais je n'aurais pensé qu'un être aussi petit puisse me rendre aussi heureux. Je me demande parfois si en réalité, c'est moi qui ai adopté un chat dans le besoin ou si ce très beau chat a adopté un humain qui se sentait seul. »

Victor U.

Pour en savoir plus

- Le FIV (aussi connu sous le nom de SIDA félin) est un virus qui frappe les chats, provoquant une immunodéficience, ce qui signifie que les chats FIV ont des défenses immunitaires faibles, raison pour laquelle les chats FIV positifs sont davantage sujets à des maladies (par ex : problèmes dentaires ou de gencives, ou refroidissements et bronchites) et qu'ils ont moins de ressources pour combattre les maladies. Un chat FIV positif qui ne sort pas risque moins de contracter de nouvelles infections, mais il peut aussi passer toute sa vie sans manifester de maladies et vivre plus de dix ans.
- Le FIV est un virus spécifique des chats. Un chat FIV positif ne peut pas contaminer l'homme ni les autres chats domestiques. La contagion ne se fait que par l'accouplement ou par contact sanguin. Il est par conséquent indispensable que les chats errants soient stérilisés ou castrés, de même que les chats domestiques qui ont la possibilité de sortir.
- Il n'existe aucun vaccin contre cette maladie.

vous souhaitez
soutenir nos activités ?

Vous pouvez utiliser le bulletin de versement joint au magazine Orizzonti
ou par e-banking avec la mention « GAR »
code IBAN: CH85 0900 0000 6900 1810 7
code BIC: POFICHBEXXX

contacts GAR

079 / 882.08.32 (entre 18h00 et 21h00)
www.gar-ti.ch
gruppooaiutorandagi@gmail.com





Si vous désirez des informations, visiter le refuge, adopter l'un de nos animaux, faire un peu de bénévolat ou vous proposer comme famille d'accueil (dans le canton de Neuchâtel), vous pouvez vous adresser à Elena au No. 076 496 03 42 ou écrire un mail à : elena@lacollineauxlapins.info / www.lacollineauxlapins.info

L'importance de la formation



Ainsi que vous le savez tous, **la Colline aux lapins est une association qui s'occupe de la protection des lapins**. Non seulement nous accueillons dans nos refuges les animaux abandonnés, nous les soignons et nous leur cherchons de nouvelles familles d'accueil, mais nous nous occupons aussi de diffuser des informations claires sur nos amis lagomorphes afin d'encourager une détention correcte et de limiter les abandons et les mauvais traitements. **Depuis quelque temps, outre les classiques activités d'information, nous proposons également des cours de formation spécifiques sur les lapins, sur leur physiologie et leur santé ainsi que les meilleures méthodes de cohabitation avec les humains**. Nous avons commencé discrètement, mais **cette activité qui nous semblait tout à fait secondaire par rapport au site internet et aux stands d'information, s'est révélée au contraire intéressante** : nous recevons de très nombreuses demandes, ce qui nous fait espérer qu'à l'avenir les assistants vétérinaires, les employés des magasins vendant des animaux, les gardiens d'animaux, les zoothérapeutes et les propriétaires seront mieux informés sur les lapins, sauront mieux s'en occuper et pourront donner des conseils utiles et surtout fiables aux personnes intéressées. **La formation et l'information sont des activités dans lesquelles les gens sont moins impliqués émotionnellement, mais qui sont tout aussi importantes et fondamentales pour faire connaître les droits des animaux, et c'est la raison pour laquelle nous nous engagerons toujours plus dans ce domaine. Mais n'oublions pas bien sûr le travail accompli avec et pour nos amis aux longues oreilles**. La route est malheureusement encore longue avant que les mauvais traitements prennent fin, ainsi que le jour où nous pourrions fermer les refuges. En dépit de notre campagne de sensibilisation durant les fêtes de Pâques, les abandons ont été nombreux. **Un cas parmi tant d'autres** nous a particulièrement impressionnés. Celui de la petite **Sofia**, un lapereau de race Rex abandonné dans une cage crasseuse, dans un jardin public. La police l'a confiée au vétérinaire local qui nous a appelés afin que nous la récupérions. Maigre, déshydratée, couverte d'excréments et d'urine, cette petite bête d'à peine deux mois avait commencé son existence pitoyablement. Il aurait pourtant suffi de s'informer avant de l'acheter ou de la faire naître. Il aurait suffi de faire un tour sur internet pour apprendre comment vivre avec un lapin, il aurait suffi de réfléchir un petit peu avant de prendre possession d'une petite vie et avant de s'en débarrasser sans remords. Comme de coutume, **je tiens beaucoup à remercier tous les lecteurs d'Orizzonti qui nous soutiennent. Travailler avec les lapins n'est pas chose facile** étant donné qu'ils ne sont pas aussi populaires que les chiens et les chats **et donc toutes les manifestations d'affection et de soutien, aussi financier, nous font toujours un immense plaisir**.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- 14 juin**, portes ouvertes et pique-nique des membres à Sos lapins, Montreux.
- 30 juin**, stand d'information à Echallens.
- 15 août**, stand d'information pendant la journée internationale des animaux errants, à Neuchâtel.
- 22-23 août**, stand d'information à Fête la Terre (Cernier).
- 18 octobre**, de formation théorique-pratique sur la physiologie du lapin et les soins vétérinaires, Les Reussilles.

ELENA GRISAFI-FAVRE
VICE-PRÉSIDENTE ATRA
PRÉSIDENTE ASS. LA COLLINE AUX LAPINS & CIE

Afin de soutenir le travail d'Elena VOUS POUVEZ AUSSI FAIRE UN DON au moyen du **bulletin de versement joint à ce journal avec la mention « Colline »**, ou directement sur le **compte** du refuge de **La Colline aux lapins ccp nr. 12-116879-0**

LE BÉNÉFICE DE NOS VENTES EST ENTIÈREMENT DESTINÉ À LA CAUSE DES ANIMAUX



CHF 5.-

Autocollant DOG WELCOME
MULTICOLEURE, FORMAT 21X14,8 CM

Résiste aux rayons UV et aux intempéries ;
peut être appliqué sur n'importe quelle surface ;
accueil sympathique pour vos amis
ou clients à 2 ou 4 pattes !

gadget en catalogue



CHF 14.-

Pour le TRANSPORT D'ALIMENTS pour ANIMAUX
POLYESTER ET NYLON, COULEUR ROUGE, FORMAT 19X16,5 CM



CHF 12.-

**COLLIER réglable
avec bandana**
POLYESTER, COULEUR ROUGE,
FORMAT 20X14 CM



CHF 3.-

**Autocollant
SAVE THE WORLD, GO VEG!**
COULEURS : VERT ET BLANC
FORME : RONDE
DIAMÈTRE : 9,5 CM

Résistant aux rayons UV et aux intempéries.
Peut être collé sur n'importe quelle surface.

LE BÉNÉFICE DE NOS VENTES EST ENTIÈREMENT DESTINÉ À LA CAUSE DES ANIMAUX



FRIENDS NOT FOOD, GO VEG !

Designed by Simona Dimitri - www.illusimi.com

MODÈLE HOMME

Couleurs : gris mélange, blanc / Tailles : S, M, L, XL
vert mousse / Taille : XL - vert foncé / Tailles : S, XL

MODÈLE FEMME

Couleurs : gris mélange / Tailles : L, XL - blanc / Tailles : S, L, XL

CHF 22.-

attention ! Les t-shirts pour femme "friends not food" ne sont pas cintrés mais plutôt moulants. On conseille donc de choisir une taille en plus de celle habituelle ou alors, pour plus de confort, on peut choisir le modèle homme.

DON'T TEST ON ME
MODÈLE HOMME Couleur: blanc / Tailles : S, M
MODÈLE FEMME Couleur: blanc / Tailles : L
Couleur: bleu / Tailles : L



CHF 22.-

VEGAN IS AN ATTITUDE

T-SHIRT POUR HOMME

Couleur : bleu nuit / Tailles : S, M, XL

MODÈLE DÉBARDEUR POUR FEMME

Couleur : bleu nuit / Tailles : S, M, L, XL



CHF 22.-

Coupon de commande nouveaux t-shirts

SVP : écrire en LETTRES MAJUSCULES

RENOYER À :

ATRA - VIA CAPELLI, 28 - 6900 LUGANO - FAX 091 9701946

PRÉNOM

NOM

TÉLÉPHONE

MAIL

RUE

NR. POSTAL

VILLE

SIGNATURE

PS : plus frais postaux !

DESSEIN	COULEUR	TAILLES				HOMME	FEMME
DON'T TEST ON ME	<input type="checkbox"/> Blanc	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	-	-	<input type="checkbox"/> homme	
	<input type="checkbox"/> Blanc	-	-	<input type="checkbox"/> L	-		<input type="checkbox"/> femme
	<input type="checkbox"/> Bleu	-	-	<input type="checkbox"/> L	-		<input type="checkbox"/> femme
VEGAN IS AN ATTITUDE							
	- T-SHIRT	<input type="checkbox"/> Bleu nuit	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	-	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme
- DÉBARDEUR	<input type="checkbox"/> Bleu nuit	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL		<input type="checkbox"/> femme
FRIENDS NOT FOOD	<input type="checkbox"/> Gris mélangé	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme	
	<input type="checkbox"/> Gris mélangé	-	-	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	-	<input type="checkbox"/> femme
	<input type="checkbox"/> Blanc	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme	
	<input type="checkbox"/> Blanc	<input type="checkbox"/> S	-	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	-	<input type="checkbox"/> femme
	<input type="checkbox"/> Vert mousse	-	-	-	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme	
	<input type="checkbox"/> Vert foncé	<input type="checkbox"/> S	-	-	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme	

ATRA shopping

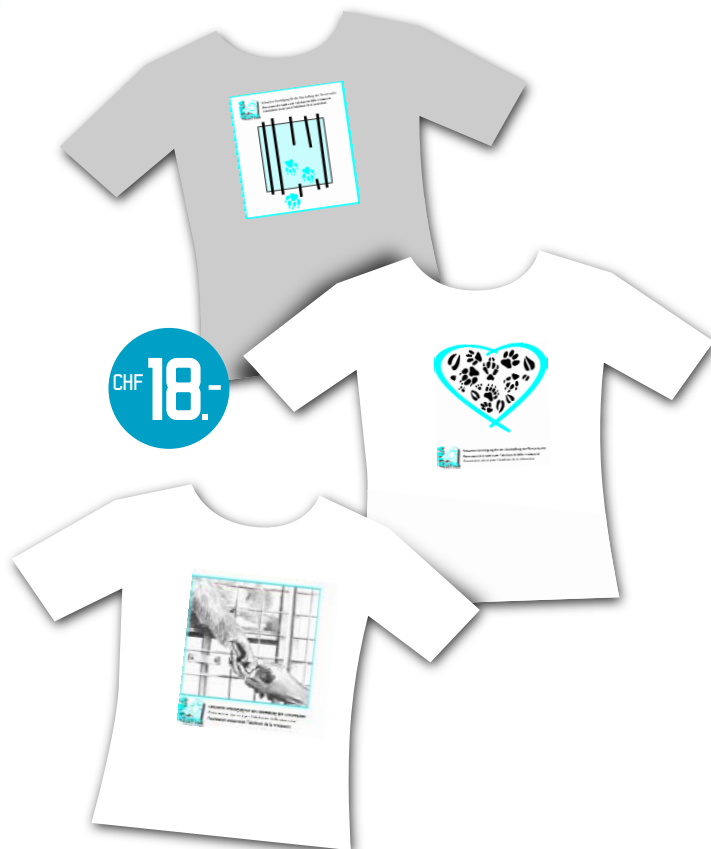
LE BÉNÉFICE DE NOS VENTES EST ENTIÈREMENT DESTINÉ À LA CAUSE DES ANIMAUX

femme - homme

T-shirt **homme** ras du cou en coton 100% naturel, gris, manches courtes dessin **cage** / CHF 18.-

T-shirt **femme** ras du cou, 100% coton, blanc, coupe près du corps, fentes latérales, manches courtes dessin **cœur et empreintes d'animaux** / CHF 18.-

T-shirt **unisexe** ras du cou, 100% coton, blanc, manches courtes dessin **singe et homme** / CHF 18.-



enfant

tailles 7-8 ans, 12-13 ans

T-shirt enfant ras du cou, 100% coton, blanc, manches courtes dessin **cœur et empreintes d'animaux** / CHF 15.-



talon de commande

SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULE!

REMPLISSEZ LE BULLETIN ET RENVOYEZ-LE À: ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ Code Postal / Localité _____

No. tél. _____ Adresse e-mail _____

Signature _____

JE COMMANDE LES T-SHIRTS SUIVANTS

T-SHIRT HOMME / GRIS - CAGES	<input type="checkbox"/>	__ M	<input type="checkbox"/>	__ L
T-SHIRT FEMME / BLANC - CŒUR	<input type="checkbox"/>	__ XL (40)		
T-SHIRT UNISEXE / BLANC - SINGE	<input type="checkbox"/>	__ S	<input type="checkbox"/>	__ M
T-SHIRT ENFANT / BLANC - CŒUR	<input type="checkbox"/>	__ 7/8	<input type="checkbox"/>	__ 12/13
T-SHIRT ENFANT / BLANC - J'AIME	<input type="checkbox"/>	__ 7/8	<input type="checkbox"/>	__ 12/13

PLUS FRAIS D'ENVOI

livres

VIVISECTION

- ___ **HOLOCAUSTE** (la vivisection aujourd'hui), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **CRIMES MEDICAUX** (cobayes humains), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **NOUS SOMMES TOUS DES COBAYES**, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 23.-
- ___ **EXPERIMENTATION ANIMALE: POURQUOI ET COMMENT L'ABOLIR** (l'escroquerie de la vivisection), du Dr. Vernon Coleman, CHF 12.-
- ___ **TUER POUR POSSEDER** (philosophie de la vivisection), du Prof. Bruno Fedi, CHF 8.50
- ___ **L'EXPERIMENTATION ANIMALE** (la vivisection dans les siècles), du Dr. Gennaro Ciaburri, CHF 13.-
- ___ **MARCHANDS DE MORT** (recherche spatiale et militaire), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- ___ **BEAUTE SANS CRUAUTE** (cosmétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- ___ **LES LIAISONS DANGEREUSES** (manipulations génétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- ___ **TOXICITE LEGALE 1** (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50 (disponible seulement en italien ou en allemand). Indiquez svp la langue (I ___ / A ___).
- ___ **TOXICITE LEGALE 2** (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50
- ___ **TOXICITE LEGALE 3** (banque des tissus), du Dr. M. Tettamanti, CHF 25.-
- ___ **SCIENCE SANS FRONTIERES** (les médecins de la LIMAV, congrès de Zurich et de Lugano), CHF 15.-
- ___ **POUR L'AMOUR DE LA SCIENCE ET DES ANIMAUX** (actes du congrès médical de Lausanne), CHF 9.-
- ___ **POUR UNE MEDECINE À LA MESURE DE L'HOMME** (actes du congrès médical LIMAV), CHF 9.-
- ___ **LOBBY** (vivisection et questions économiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- ___ **VIVISECTION : QUESTIONS ET REPONSES** (brochure), CHF 6.-

MEDICAMENTS, THERAPIES NATURELLES

- ___ **LE VEAU D'OR** (guide des médicaments dangereux), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **LE TABOU DES VACCINATIONS** (dommages des vaccins, prévention naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **LA MAFIA SANITAIRE** (la mafia du cancer, thérapies naturelles), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- ___ **SIDA-STORY** (origines du virus, fraudes, médecine naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- ___ **APOCALYPSE EBOLA** (histoire du virus Ebola), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- ___ **VACHE FOLLE** (EBS, maladie de Creutzfeld-Jakob), de Milly Schär-Manzoli, CHF 6.50
- ___ **LA CHIMIE OU LA VIE** (médecines naturelles), de Claude Résin, CHF 8.50
- ___ **NOTRE SANTE GRACE AUX ANIMAUX** (Zoothérapie), du Prof. Francis Dessart, CHF 8.50
- ___ **NATURE ET CAUSE DES MALADIES**, du Dr. Jacqueline Bousquet, CHF 6.50
- ___ **VACCINS: UNE AFFAIRE SORDIDE ?**, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 5.-
- ___ **MÉDECINE QUANTIQU** (brochure) de Wladimir Zhokowsky et Agostino Gargioni, CHF 5.-
- ___ **DE LA FABRIQUE À LA FOURCHETTE** (alimentation végétarienne), CHF 12.-
- ___ **PREMIÈRE CAUSE DE MORT** (alimentation veg.), CHF 20.-

LITTÉRATURE

- ___ **UNE SEULE TERRE, UNE MÊME VIE** (paix, écologie et protection animale), du Prof. Francis Dessart, CHF 12.-
- ___ **ANIMAUX : AMIS ET COMPAGNONS DE NOTRE VIE**, du Prof. Francis Dessart, CHF 7.50
- ___ **FALCO** (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- ___ **LE CHOIX** (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- ___ **LA NUIT DE NOEL** (conte), de Armando Rudi, CHF 5.-
- ___ **LA SOURCE D'AMOUR** (poèmes), de Aimée Guerin, CHF 18.-
- ___ **PLAIDOYER POUR LA VIE** (poèmes, articles et réflexions), de Aimée Guerin, CHF 23.-
- ___ **LES ANIMAUX NE SONT PAS DES JOUETS** (album à colorer pour enfants), CHF 8.-
- ___ **UN PLONGEON DANS L'OCEAN** (pour enfants), de Ursula Moghini, CHF 18.-
- ___ **JE COLORIE MON LAPIN** (livre à colorer pour enfants), CHF 8.-

vidéos, dvd

- ___ **L'ENFER DES LABORATOIRES** (horreurs et dangers de la vivisection), CHF 12.-
- ___ **LE MASSACRE DES INNOCENTS 1** (vivisection, corrida, fêtes populaires, fourrures, phoques, rhinocéros, éléphants, etc.), CHF 12.-
- ___ **LE MASSACRE DES INNOCENTS 2** (vivisection, restaurants chinois, kangourous, otaries, transports d'animaux d'abattoir, cirques, zoos, manipulation génétique, etc.), CHF 12.-
- ___ **LE MASSACRE DES INNOCENTS 3** (vivisection, greffes, chiens et chats massacrés pour commercialiser leurs peaux, couvertures de peaux de chats, ours, chasse au renard, opinion de médecins, etc.), CHF 12.-

gadget

- ___ **CARTES DE VOEUX ATRA**, 7 cartes doubles en couleur, CHF 12.-
- ___ **CARTES POSTALES ATRA**, en couleur, set 9 cartes sujets d'animaux, CHF 13.-
- ___ **STYLO À BILLE BLEU** " Abolition de la vivisection ", CHF 1.50
- ___ **AIMANT ATRA**, CHF 5.-
- ___ **SAC À PROVISIONS**, en coton naturel, CHF 9.-
- ___ **COLLIER**, réglable avec bandana, cm 20x14, CHF 12.-
- ___ **ECUELLE de VOYAGE**, CHF 14.-

autocollants

- ___ **AUTOCOLLANTS ATRA POUR ENVELOPPES**, 30 autocollants, CHF 3.-
- ___ **AUTOCOLLANTS ATRA LETTRES ALPHABET ET ANIMAL**, en couleur, CHF 3.- la pièce, SVP indiquez la lettre !
- ___ **AUTOCOLLANT ATRA POUR VOITURE**, " Je freine ", CHF 3.-
- ___ **AUTOCOLLANT ATRA POUR VOITURE**, " Dog on board ", CHF 3.-
- ___ **AUTOCOLLANT ATRA**, " Dog Welcome ", CHF 3.-
- ___ **AUTOCOLLANT ATRA**, " Go Veg ", CHF 3.-



RETROUVEZ NOTRE CATALOGUE SUR INTERNET : WWW.ATRA.INFO

INDIQUEZ SUP LE NOMBRE D'EXEMPLAIRES DÉSIRÉS ET REMPLISSEZ LE COUPON QUI SE TROUVE À LA DERNIÈRE PAGE

Coupon de commande livres et gadget

ECRIRE SVP EN LETTRES MAJUSCULES BIEN LISIBLES !

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

LIVRES VIDEO VHS GADGET T-SHIRT AUTOCOLLANTS

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Code Postal / Localité _____

Signature _____

LES FRAIS D'ENVOI SERONT AJOUTÉS.

Abonnement à Orizzonti

SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULE !

Pour s'abonner à Orizzonti il suffit simplement de remplir ce coupon et de l'envoyer à :

ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

Prix de l'abonnement (4 numéros par an) CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-)

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Code Postal / Localité _____

Signature _____

Je souhaite m'abonner à Orizzonti et le recevoir en : ITALIEN FRANÇAIS ALLEMAND

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

Orizzonti partout et pour chacun !

Un abonnement à Orizzonti, un cadeau idéal ! Vous contribuerez ainsi à une propagande efficace en faveur des droits des animaux et offrirez un cadeau utile à vos amis.

ECRIRE SVP EN LETTRES MAJUSCULES BIEN LISIBLES !

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Code Postal / Localité _____

Signature _____

J'offre un abonnement à Orizzonti en : ITALIEN FRANÇAIS ALLEMAND

à :

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Code Postal / Localité _____

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.



Associazione svizzera per l'abolizione della vivisezione
Schweizer Vereinigung für die Abschaffung der Tierversuche
Association suisse pour l'abolition de la vivisection

ATRA - VIA CAPELLI, 28 - 6900 LUGANO
G.A.B. 6900 LUGANO